



VŒUX DU MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET POUR L'AN 2019



Mesdames, Messieurs,
Chers Collaborateurs (trices)

A l'aube de cette année nouvelle, l'occasion est donc tout indiquée pour moi de vous présenter mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité, pour vous-même et pour tous ceux qui vous sont chers.

L'année 2018 qui vient de s'achever a été marquée, au niveau de notre Département ministériel, par plusieurs réalisations importantes, en dépit de la crise économique et financière que nous avons traversée. Ces activités ont porté essentiellement sur :

- Le lancement du projet PROMOGRI ;
- La Conclusion de la deuxième et de la troisième revue avec le FMI ;
- Le séminaire d'orientation des cadres du Ministère des Finances et du Budget ;
- Le lancement de la campagne de lutte contre les pertes financières ;
- La signature des conventions avec les partenaires techniques et Financiers ;
- L'adoption de la loi de finances 2019...

Toutes ces réalisations ont été faites dans un contexte sécuritaire et économique particulièrement difficile, marqué par la chute du cours du pétrole sur le marché international, privant ainsi notre pays des ressources financières nécessaires aux investissements et au fonctionnement de l'État.

En dépit des remous sociaux, les salaires ont été régulièrement payés et les engagements extérieurs ont été tenus.

Si 2018 a été difficile, 2019 sera certainement une année charnière, une année de transition vers des meilleures perspectives. En effet, la croissance constatée en 2018 de 1,5% sera amplifiée pour atteindre 6,9% en 2019 sous la poussée d'une reprise de la consommation et des investissements.

Au niveau de notre Département, le budget de la République a été arrêté en recettes à 983.003 milliards de FCFA et en dépenses à 979,975 milliards de FCFA.

Ces objectifs exigent de chacun de nous un total engagement personnel pour la pleine mobilisation des ressources domestiques et l'amélioration sensible de la qualité de la dépense.

Aussi, entendons-nous assurer, tout au long de cette année :

1. Le suivi et le recouvrement effectif des recettes de l'État et leur prise en charge comptable, y compris dans les provinces, avec l'objectif d'atteindre une pression fiscale supérieure ou égale à 17%, (critère CEMAC) ;
2. Le suivi et le contrôle des dépenses et leur comptabilisation en temps réel, prenant en compte les opérations des provinces, pour s'assurer régulièrement de la traçabilité de toutes les opérations financières de l'État ;
3. La reddition des comptes par : i) l'élaboration régulière de la balance du trésor, (ii) l'élaboration des comptes de gestion par les comptes principaux et (iii) l'élaboration de la loi de Règlement ;
4. La tenue de la comptabilité publique à l'aide d'un logiciel de comptabilité, attendu dans les mois à venir, permettant d'améliorer la visibilité et la traçabilité des opérations, tant en recettes qu'en dépenses ;
5. La relecture du schéma directeur informatique actuel, en parfaite adéquation avec les besoins et les objectifs de chaque structure du Département et la nécessité d'une totale intégration de toutes les applications exploitées au Ministère des Finances et du Budget.

Chers Collaborateurs, 2019 sera donc une année de défis. Nous devons resserrer nos rangs et redoubler d'efforts. Il nous faudra faire prévaloir l'esprit d'équipe afin que renaisse au sein de notre département un esprit de solidarité, un esprit de corps.

Bonne et heureuse année 2019.

ALLALI MAHAMAT ABAKAR
Ministre des Finances et du Budget

ADOPTION DU PROJET DE LOI DES FINANCES 2019 PAR LES DEPUTES



Le Ministre des Finances et du Budget, Monsieur **ALLALI MAHAMAT ABAKAR** et son équipe étaient en séance plénière devant les élus du peuple pour l'adoption du projet de loi de Finances portant Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2019, le 27 et le 28 décembre 2018 au palais de la démocratie de Gassi.

En effet, le gouvernement, en se fondant sur les hypothèses Adopté par 127 voix pour, zéro contre et 27 abstentions, le projet de loi de Finances portant Budget Général de l'Etat, est le document par lequel le gouvernement présente ses projets en matière de dépenses et de recettes pour l'année à venir. Il est l'expression financière pour une durée d'un an des activités de l'Etat. C'est en vertu du principe budgétaire de l'annualité que le projet de budget est présenté à l'Assemblée Nationale à la fin de chaque année. La situation macroéconomiques et l'évolution favorable de l'économie nationale en 2018, a permis d'élaborer le projet de Budget pour l'année 2019 qui s'élève en recette à 983,003 milliards de FCFA et



en dépense à 979,975 milliards de FCFA. Il se dégage un solde budgétaire global de 3,028 milliards de FCFA. Cependant, en y retranchant le montant des dons et legs qui est de 156,375 Milliards de FCFA, il en résulte un besoin de financement de 153,347 Milliards de FCFA entièrement financé par les ressources extérieures.

Ainsi, ce projet de loi a pris en compte le contexte économique actuel qui se traduit par le cadrage macroéconomique dans lequel s'insère le projet de Budget 2019 qui se caractérise par :

- Un taux de croissance économique de 6,9% ;
- Un taux de pression fiscal hors pétrole de 8% ;
- Un taux d'inflation de 3% ;
- Une production totale de brut de 114.751 barils/jour ;
- Un cours de baril de Brent fixé à 65 dollars US ;
- Une décote de 5 dollars US par baril ;
- Un taux de change du dollar fixé à 555 FCF.

Ces projections du projet de loi de finances initiale 2019 sont faites sur une base prudente en tenant compte non seulement du contexte international et de la situation intérieure de l'économie, notamment la volatilité du cours de brut et la fragilité de la sécurité aux frontières mais aussi et



singulièrement des orientations de la politique économique et budgétaire du Gouvernement. Les priorités de la politique budgétaire du Gouvernement seront de poursuivre les réformes devant permettre d'améliorer la mobilisation des ressources fiscales hors pétrole et de maîtriser les dépenses courantes de l'Etat dont la masse salariale.

La séance plénière parlementaire a été riche en débats sur les points tels que :

- la programmation budgétaire
- la situation des retraités,
- La convention OLAM avec le Gouvernement du Tchad sur la Coton Tchad S.A,
- les taxes fiscales sur les sociétés de téléphonies mobiles
- et autres.

Le Ministre des Finances et du Budget en répondant aux différentes préoccupations des Députés a situé le contexte macro-économique et l'environnement dans lequel le projet du budget a été élaboré. Il a indiqué que le projet de budget repose également sur les réformes structurelles qui ont conduit le pays vers la quatrième République dans l'optique du renfor-



cement de l'Etat de droit et de la démocratie. Il a mis l'accent sur les axes stratégiques importants, les contraintes et les grandes options du gouvernement. Les réformes dans le domaine de la politique budgétaire seront poursuivies. Un accent particulier sera mis sur la mobilisation des ressources hors pétrole.

Quant aux dépenses courantes, elles seront contenues. Toutefois il a rappelé aux élus du peuple, de l'organisation des élections législatives et communales vers la fin de l'année 2019.

Pour finir, le Ministre annonce aux députés que le projet de budget prend en compte le domaine social à travers l'amélioration des conditions de travail et particulièrement le pouvoir d'achat des fonctionnaires, la réévaluation des salaires des militaires et l'augmentation générale spécifique des fonctionnaires et agents de l'Etat.